



DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION CHAM

Dépôt des dossiers de candidature à l'accueil du collège à l'intention de Monsieur le Principal avant le

26 AVRIL 2026

L'audition aura lieu entre le 27 avril et le 11 mai 2026.

ENTREE SCOLAIRE 2026/2027

L'ELEVE :

Nom et prénom du candidat :

Date de naissance :

Etablissement fréquenté en 2025/2026 :

L'enfant pratique-t-il déjà la musique ? OUI / NON

Si oui, dans quelle structure ?..quelle pratique (chant, instrument).....

FAMILLE :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse complète :

.....
.....
.....

Email :

Téléphone : Portable :

Le jour de l'audition, l'enfant interprètera un extrait du chant de son choix et viendra dans une tenue confortable.

Documents à joindre à la demande :

- Une lettre manuscrite de motivation écrite par l'élève candidat
- Les copies des bulletins trimestriels de l'année en cours ou de l'année précédente et du Livret Personnel de Compétences.
- Une enveloppe timbrée à votre adresse

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Remarques en cas d'admission :

L'enfant sera également élève du conservatoire de Lille

Des frais d'inscription seront à régler au conservatoire.

PS : des aides peuvent être obtenues auprès du collège

Dans tous les cas, l'admission au collège n'est définitive qu'après décision de la Direction académique (DSDEN)

Sauf avis contraire de la direction, l'engagement dans le cursus CHAM vaut pour la durée de la scolarisation dans l'établissement.

SIGNATURE du responsable :

Fait à, le

Avis	Favorable	
	Défavorable	
	Liste d'attente	
Motif de la décision.		

Signature du président de la commission :